



Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées



C'est quoi ?

Une déduction des dépenses que vous avez déboursées dans l'année qui vous a permis de travailler, de fréquenter un établissement d'enseignement ou de faire de la recherche pour laquelle vous avez reçu une subvention



Pour qui ?

Les particuliers qui ont une déficience des fonctions physiques ou mentales et qui ont payé certains frais médicaux, (certaines conditions s'applique).
Seul la personne en situation d'handicape peut faire la demande.



Combien ?

Faire la compilation de vos dépenses net admissibles.
Inscrivez le montant le moins élevé entre le revenu gagné et la sommes des dépenses net à la ligne 21500 de votre déclaration de revenus

Se référer au formulaire T929



Frais admissibles ?

- **Aide-mémoires ou aides organisationnelles** -pour une personne ayant une déficience des fonctions mentales
- **Animal d'assistance** – animal d'assistance spécialement dressé pour aider une personne à vivre avec sa déficience (voir liste)
- **Fauteuil de travail ergonomique** – un fauteuil de travail ergonomique pour une personne ayant une déficience grave et prolongée des fonctions physiques.
- **Tableaux de symboles Bliss** ou dispositifs semblables qui aident les personnes ayant un trouble de la parole à communiquer

Pour avoir toutes les dépenses admissibles consultez la ligne 21500 – Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées et toute attestation d'un médecin qui peut être requise



Comment l'avoir ?

1

Étape 1 :

Conserver toutes les factures et preuves de paiement

2

Étape 2 :

Utilisez le [formulaire T929](#), pour calculer vos dépenses admissible et votre déduction.

3

Étape 3 :

Inscrivez le montant obtenu dans le calcul du formulaire T929 à la [ligne 21500](#) de votre déclaration.

Conseils pratiques

Ne joignez pas le formulaire T929 ou vos reçus à votre déclaration de revenus. Conservez-les pour pouvoir les fournir à l'ARC sur demande.



Avantage

- Obtenir une réduction sur les impôts à payé

1-833-866-7334

finautonome.org

